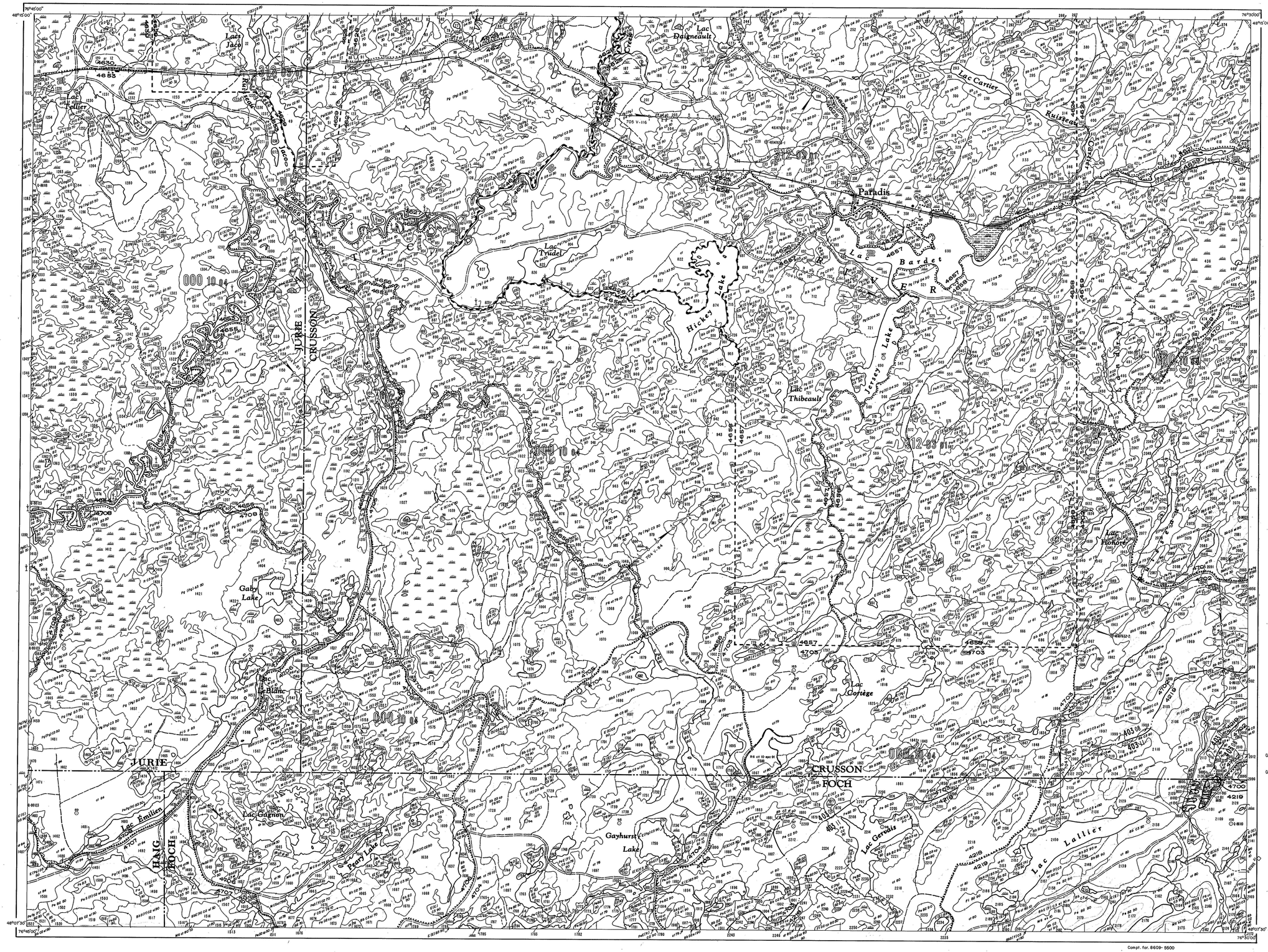

Compt. for. 8609- 5500

Révision : avril 1992

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Sn)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — avec pin rouge	R (Pr)
— — — avec pin gris	R (Pg)
— — — avec mélèze	R (L)
— — — avec pruche	R (Pr)
— — — avec thuya (plantation)	R (T)
Pessière	P
— — — (peuplement de sapin boréal)	P (S)
— — — (peuplement de sapin boréal et/ou épinette blanche)	P (S)
— — — (peuplement d'épinette noire)	P (Sn)
— — — (peuplement d'épinette noire et/ou épinette rouge)	P (Sn)
— — — (peuplement d'épinette rouge)	P (Sr)
— — — (peuplement de pin blanc)	P (Pb)
— — — (peuplement de pin rouge)	P (Pr)
— — — (peuplement de pin gris)	P (Pg)
— — — (peuplement de mélèze)	P (L)
— — — (peuplement de pruche)	P (Pr)
— — — (peuplement de thuya)	P (T)
Sapinière	S
— — — (sapin boréal et/ou épinette blanche, bouleau jaune ou blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (J)
— — — avec thuya (cèdre)	S (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	S (Sn)
— — — avec épinette rouge	S (Sr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — — avec pin rouge	S (Pr)
— — — avec pin gris	S (Pg)
— — — avec pruche	S (Pr)
— — — avec mélèze	S (L)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	S (S)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Sn)
— — — — avec épinette rouge	Pb (Sr)
— — — — avec mélèze	Pb (L)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Sn)
— — — — avec épinette rouge	Pr (Sr)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Sn)
— — — — avec épinette rouge	Pg (Sr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	C (Sn)
— — — — avec mélèze	C (L)
— — — — avec pin blanc	C (Pb)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	C (Pr)
— — — — avec pin gris	C (Pg)
— — — — avec pruche	C (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — — (plantation)	C (P)
— — — — (Plantation de pin sylvestre)	C (Ps)
Pruchière	Pr
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (Sn)
— — — — avec mélèze	Pr (L)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr (P)
MÉLÈZE	M
— — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — — — avec thuya (cèdre)	M (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	M (Sn)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— — — — avec pin rouge	M (Pr)
— — — — avec pin gris	M (Pg)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — — (plantation de mélèze européen)	M (E)
— — — — (plantation de mélèze japonais)	M (J)
— — — — (plantation de mélèze hybride)	M (L)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — — (peuplement de sapin boréal)	F (S)
— — — (peuplement de bouleau blanc et/ou bouleau gris)	F (B)
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bp
Peupleraie	Pe
Chênaie rouge	Cr
Érablière	Er
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — — à peupliers	Er (Pe)
— — — à hêtres et/ou sapins	Er (S)
— — — à hêtres et/ou sapins	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Ps
— — — de bouleau jaune	Pe (J)
— — — de peuplier	Pe (Pe)
— — — de chêne rouge	Pe (Cr)
— — — de tilleul d'amérique	Pe (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle (plus épidémie légère)
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mélangés: ⊖ 15-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Dépérissement
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGE DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
90-50	50-90
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT HÉQUINNE

Je (jeune inéquienne): Prend, à dominance de haut, tiges de moins jusqu'à des ages ainsi: Cet 50 ans, Bouleau jaune et blanc, Peuplier faux-tremble, Épinette noire, Sapin baumier.
Vieille inéquienne: Prend, à dominance de haut, tiges de plus de 50 ans, Autres peuplements, jusqu'à des tiges ont plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	ocean
Modérée	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Abrupte	91 % et plus	

Superficie entourée de pente inférieure à 31%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR., GROUPE D'AVAL LTÉE.
SIGNATURE: Jean-Pierre Simard

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1-D1 cp 50 — 6
- S — sélectionnée
- 1 — classe de pente
- E — classe d'âge
- 1 — classe de l'origine
- D — perturbation
- 1 — classe de hauteur
- cp — classe de densité
- 50 — sous group. d'essences
- 6 — groupement d'essences

S C5 c60 D1
- S — les classes de pente
- C — les classes d'âge
- 5 — classe de l'origine
- D — perturbation
- 1 — classe de hauteur
- C — classe de densité
- 60 — type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986; Année de publication : 1987; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-0-6	32-0-7	32-0-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-0-3	32-0-2	32-0-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-14	31-N-15	31-N-16	

32 C/2 N.E.

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 84
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 10
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 40
Bassin primaire: 3
Bassin secondaire: 08*
Unité de gestion privée
Municipalité: 84
Division de recensement: 90
Municipalité: 0
Cadastre
Parcelle: 4659*
Région écologique: 8c2
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.